

ENQUETE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET
DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT
CREATION D'UNE VOIRIE COMMUNALE AU SENS DU DECRET DU 6 FEVRIER 2014 RELATIF A LA
VOIRIE COMMUNALE

Concerne la demande introduite par la **Commune de Bertrix, Rue de la Gare, 38 à 6880 BERTRIX** en vue d'obtenir le **permis unique de classe 1 pour l'exploitation d'un circuit de moto-cross, la régularisation d'une modification sensible du relief du sol, l'aménagement d'un chemin d'accès et d'un bassin de rétention/décantation** (projet de catégorie B au sens de l'article D.29-1, § 4, b., 1° du Code l'Environnement) sis au lieu-dit « **Le Haut-Bî** » à **6880 BERTRIX** sur un bien cadastré Bertrix, division 1, section E, n° 724G3, 724H3, 724K3, 724L3, 724M3, 724N3, 724S2, 724V2, 724W2, 724Z2 et Bertrix, division 1 section F, n° 24A, 213R. Le dossier comporte une étude d'incidences sur l'environnement. Le projet implique une **dérogation au plan de secteur pour l'aménagement du chemin d'accès alternatif en zones agricole et naturelle**.

Réf. Commune : PU/2017/04 ; Réf. DPA : 38663 & D3100/84009/PPEIE/2016/1/UF/bd – PU ; Réf. DGATLP : F0510/84009/PU3/2017.4 C11 – JPS/jps.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Enquête publique réalisée en vertu des articles 90 et 96 du décret du 11 mars 1999 et de l'article 12 du décret 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Décisions à intervenir et identification de l'autorité compétente :

- (1) Décision du Conseil communal de Bertrix relatif à la création de voirie communale,
- (2) Permis unique de classe 1 à délivrer par les Fonctionnaires technique et délégué.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les réclamations et observations écrites peuvent être adressées à :
30/06/2017	06/07/2017	Maison Communale Rue de la Gare, 38 6880 BERTRIX, le 04/09/2017 à 11h00	Collège communal Rue de la Gare 38 6880 BERTRIX

Le dossier peut être consulté à la Maison communale, Service de l'Urbanisme et Environnement, Rue de la Gare 38 à 6880 BERTRIX à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que le mercredi de 16h00 à 20h00 sur rendez-vous à prendre préalablement auprès de Mademoiselle Marie-France ROBINET, Directrice générale (061/41.02.60) ou de Monsieur Grégory SON, Service de l'Urbanisme et Environnement (061.41.02.54), au plus tard vingt-quatre heures à l'avance.

L'enquête publique est toutefois suspendue du 16/07 au 15/08/2017.

Tout intéressé peut formuler ses réclamations et observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A BERTRIX, le 15/06/2017

Le Bourgmestre

HARDY Michel

Coordonnées du Fonctionnaire Technique : Daniel VANDERWEGEN, SPW-DGO3-DGARNE-Département des Permis et des Autorisations, Direction de Namur-Luxembourg, Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR (081/71.53.00).

Coordonnées du Fonctionnaire Délégué : Vincent DESQUESNES, SPW-DGO4-DGATLP, Direction d'Arlon, Place Didier, 45, 6700 ARLON (063/58.91.11).